



Observatoire de
l'administration
publique
ENAP

Coup d'oeil, mai 1996, volume 2, numéro 4

Ontario: **La réforme Harris après un an** *Christian Dufour*

I. RAPPEL

À l'automne 1995, l'Observatoire de l'administration publique publiait un premier *Coup d'oeil* " Projet de réforme Harris "⁽¹⁾ sur La révolution du bon sens du premier ministre ontarien, M. Mike Harris. On y rappelait l'engagement du nouveau gouvernement conservateur, élu le 9 juin 1995, de réduire de 20 % (-6 milliards \$) les dépenses gouvernementales " non-prioritaires " et d'éliminer en cinq ans un déficit évalué à 10,6 milliards \$. Les conservateurs ontariens avaient également promis au cours de la campagne électorale de réduire de 30 % sur trois ans - dont 15 % la première année - l'impôt provincial sur le revenu.

***COUPURES ANNONCÉES DE
8 MILLIARDS \$ EN 4 ANS***

Dès le 21 juillet 1995, le ministre des Finances de la province, M. Ernie Eves, avait annoncé une première série de coupures, affectant, entre autres, le secteur de l'aide sociale, où les prestataires voyaient leurs allocations réduites en moyenne de 22 %. Les dépenses d'opérations des ministères baissaient de 500 millions \$. Le gouvernement Harris manifestait ainsi sa ferme intention de " livrer la marchandise " promise lors de la campagne électorale, comme le confirmeraient le Discours du trône du 27 septembre 1995 et une autre Déclaration économique du ministre des Finances, à la mi-novembre de la même année. Les coupures annoncées de façon souvent générale totalisaient 8 milliards \$, environ 2 milliards \$ de plus qu'originellement prévu.

Un an après l'accession au pouvoir d'un gouvernement élu sur la promesse de changements radicaux et après la présentation d'un premier budget très attendu, le présent document fait le point sur la situation dans la province-soeur, à laquelle le Québec a l'habitude de se comparer.

2. QUELQUES FAITS SAILLANTS

Outre la montée de l'opposition au gouvernement Harris dont il est question plus loin, certains événements ont retenu l'attention depuis l'automne 95. On pense tout d'abord à la

divulgateur très publicisée le 1er avril dernier de tous les salaires annuels excédant 100 000 \$ dans le secteur public et parapublic ontarien, incluant les universités et les centres hospitaliers. Une autre annonce, moins spectaculaire mais appréciée des milieux financiers, fut celle visant à la consolidation du budget de la province, entre autres, en y incluant les obligations résultant du régime de retraite des employés de l'État. On suivait ainsi, à l'instar de l'Alberta, les recommandations du Conseil sur la comptabilité et la vérification dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés.

En ce qui a trait à la réforme de l'administration publique, la principale annonce fut celle du président du Conseil du trésor ontarien, M. David Johnson, le 11 avril dernier. Dans un document d'une soixantaine de pages, intitulé *Interim Report on Business : Planning and Cost-Savings Measures*⁽²⁾, le ministre précisait succinctement pour chaque ministère, selon le mode du plan d'affaires déjà utilisé par l'administration Klein en Alberta, les restructurations et les coupures prévues de même que les postes affectés, pour les années financières 96-97 et 97-98. Les coupures devraient y être d'environ 3 milliards\$ soit 1,9 et 1,1 respectivement. Rappelons que les dépenses du gouvernement ontarien étaient l'an dernier de l'ordre de 56 milliards\$.

5 000 À 6 000 MISES À PIED PRÉVUES DANS LE SECTEUR PUBLIC

D'ici deux ans, on prévoit l'élimination de 13 % du nombre des salariés de l'État : on abolira l'équivalent de 10 600 postes à temps complet sur 79 500. Si l'on tient compte des retraites anticipées, de 1 400 postes déjà vacants et d'autres qui seront transférés à des entreprises privatisées, on en arrive au chiffre de 5 000 à 6 000 mises à pied. Parmi les autres mesures annoncées le 11 avril, notons l'augmentation des tarifs (12 millions \$) pour certains permis et services, comme les licences de mariage ou les permis de conduire, de même que la privatisation de l'exploitation de quinze parcs provinciaux. Le secteur de l'aide sociale demeure l'un des plus touchés et l'on mettra fin aux prestations d'aide sociale de 17 000 bénéficiaires qui fréquentent des institutions d'enseignement post-secondaire.

3. L'OPPOSITION AUX RÉFORMES

Les derniers six mois en Ontario ont été beaucoup marqués par une graduelle montée de l'opposition aux changements annoncés dans la période précédente et dont on ne commençait qu'à ressentir les effets. Cette opposition, d'origine essentiellement syndicale, s'est tout d'abord manifestée lors de journées-événements ayant successivement paralysé de façon plus ou moins efficace trois villes de la province : London en décembre 95, Hamilton en février 1996 et Kitchener-Waterloo le mois dernier. À la fin de l'année dernière, l'opposition à la réforme Harris s'était aussi cristallisée autour d'un projet de loi omnibus, octroyant au gouvernement les moyens d'imposer sa réforme dans de multiples domaines, sans avoir à revenir devant le Parlement.

UNE OPPOSITION PARFOIS SPECTACULAIRE

Le projet de loi fut largement dénoncé comme " maladroit ", voire " autoritaire ", par des partisans même de M. Harris. Après des débats houleux, la loi omnibus fut finalement adoptée, mais on a pu croire un moment que l'élan de la réforme Harris avait été brisé, d'autant plus que le gouvernement fut bientôt confronté à l'événement le plus spectaculaire de la période : une grève de 33 jours, impliquant plus de 55 000 fonctionnaires et ponctuée de manifestations disgracieuses à Queens' Park. C'était le plus important conflit de travail de toute l'histoire de la province. Les débuts de la Révolution du bon sens en Ontario s'avéraient plus laborieux que ceux de la Révolution Klein en Alberta, trois ans plus tôt.

Les leaders syndicaux ontariens se sont montrés satisfaits d'un règlement qui augmente les droits et les indemnités des fonctionnaires dont les emplois seront privatisés ou abolis. Par ailleurs, la grève a créé une solidarité nouvelle au sein des travailleurs du secteur public. Cependant, des observateurs n'ont pas manqué de souligner que le gouvernement Harris ne sortait pas perdant d'un conflit qui lui a permis d'obtenir une marge de manoeuvre substantielle pour mettre en oeuvre ses réformes, tout en ne voyant pas beaucoup diminuer sa popularité au sein de la population. Le taux de satisfaction des citoyens tourne autour de 56 %, alors que pas moins de 75 % des Ontariens se disent en accord avec le principe des coupures.

Ces dernières semaines, le premier ministre lui même a été au centre d'une controverse susceptible d'affecter sa crédibilité personnelle à une période où il demande des sacrifices à la population ontarienne. L'association de comté de M. Harris a utilisé des contributions électorales déductibles d'impôt - donc payées en partie par les contribuables ontariens - pour rembourser au premier ministre, entre autres, ses frais d'adhésion à un club de golf. À prime abord, le rôle de Mike Harris dans la réforme ontarienne semble moins important que celui de Ralph Klein en Alberta.

4. LE PREMIER BUDGET HARRIS

UNE SUBSTANTIELLE BAISSE D'IMPÔT

Le premier budget⁽³⁾ de l'administration Harris, rendu public le 8 mai par le ministre des Finances, a été dominé par la première phase de la mise en oeuvre de l'engagement électoral de réduire le taux de l'impôt provincial sur le revenu de 30 % en trois ans, dont 15 % en 96-97. Une surtaxe applicable aux revenus supérieurs à 52 000 \$ aux fins de la santé introduit une mesure d'équité dans la réduction d'impôt, dont profiteront davantage les bas salariés de façon proportionnelle. Par ailleurs, les revenus de cette surtaxe permettront d'exempter de l'impôt-santé, actuellement payé par les entreprises, plus de 250 000 petits employeurs. N'annonçant aucune nouvelle coupure de dépenses, le budget

prévoit des déboursés supplémentaires de 300 millions \$ dans le domaine de la santé, où la réforme albertaine a rencontré le plus de difficultés.

Le déficit prévu pour l'année 96-97 est de 8,2 milliards \$ par rapport à 9,1 milliards \$ en 95-96. Le budget annonce l'atteinte de l'équilibre financier dans cinq ans, lors de l'exercice 2000-2001. Il prévoit la constitution d'un fonds d'urgence de 650 millions \$ aux fins de l'élimination du déficit. Il annonce aussi la création d'un Comité spécial du cabinet sur les privatisations, qui sont restées jusqu'à présent marginales dans la réforme Harris.

5. PERSPECTIVES

Contrairement à M. Ralph Klein, M. Mike Harris a pris un risque considérable en pariant sur l'effet bénéfique d'une réduction importante d'impôt dès le début de son mandat. Pour la plupart des économistes, cet impact a toutes les chances d'être faible, à court terme, sur la croissance économique. Pourtant, la baisse de revenus qui résultera de la mesure annule en partie l'effet des coupures des dépenses publiques sur le niveau du déficit, forçant l'étalement de son élimination sur plusieurs années. L'Ontario devient ainsi vulnérable à un éventuel ralentissement économique et encore plus à une récession.

LE PARI DE MIKE HARRIS

Il est difficile d'évaluer vraiment l'impact de quelque chose d'inédit au Canada et d'éminemment populaire chez les citoyens : des réductions d'impôt dont profiteront plus de 90 % des Ontariens. Après les multiples coupures de dépenses annoncées depuis un an, un budget essentiellement axé sur une réduction d'impôt s'avère politiquement habile. Par ailleurs, si le gouvernement Harris semble travailler activement à réduire les dépenses publiques et à baisser les impôts, son bilan est plus mince en ce qui a trait à son troisième objectif, la restructuration du gouvernement. À cet égard, il sera intéressant de suivre les travaux du nouveau Comité du Cabinet sur les privatisations.

Le Québec ne peut qu'être affecté par ce qui se passe dans la province voisine. La réduction d'impôt en Ontario suscitera sûrement l'envie de certains Québécois qui feront pression sur leur gouvernement pour qu'il en fasse autant. Par ailleurs, c'est en partie cette baisse d'impôt qui a obligé le gouvernement ontarien à adopter, pour l'élimination du déficit, un échéancier comparable à celui de son homologue québécois. Celui-ci est susceptible d'en profiter indirectement auprès des milieux financiers pour qui le niveau du déficit et de la dette constitue un élément fondamental.

Plan financier de 1996-1997 (en millions de dollars)

	Chiffres provisaires 1995-	Plan 1996-	Écart en millions de	Écart en pourcentage
--	---------------------------------------	-----------------------	---------------------------------	---------------------------------

	1996	1997	dollars	
Recettes :				
Imposition	35 993	36 168	175	0,5
Transferts fédéraux	7 724	6 030	(1 694)	(21,9)
Attribuables au entreprises publiques	1 317	1 682	365	27,7
Autres recettes	2 785	2 780	(5)	(0,2)
Total des recettes	47 819	46 660	(1 159)	(2,4)
Dépenses :				
Programmes	43 652	41 841	(1 811)	(4,1)
Fonds de restructuration et autres frais	1 431	900	(531)	(37,1)
Total des dépenses de programmes	45 083	42 741	(2 342)	(5,2)
Immobilisations	3 510	2 704	(806)	(23,0)
Intérêt sur la dette publique	8 324	8 745	(421)	5,1
Total des dépenses		56 917	54 190	(2 727)
Réserve	--	650	650	--
Déficit	9 098	8 180	(918)	(10,1)

Aperçu de l'économie de l'Ontario (en pourcentage)

	1995	1996	1997	1998
Croissance du PIB réel	2,5	1,9	2,8	3,0
Inflation (IPC)	2,4	1,4	1,6	1,8
Croissance de l'emploi	1,4	1,5	1,9	2,0

Source : Projections du ministère des Finances de l'Ontario

Notes et références

1. Voir *Coup d'oeil*, " [Projet de réforme Harris](#) ", volume 1, numéro 1. [retour](#)

2. Repéré sur le [site Internet du gouvernement de l'Ontario](#). retour

3. Disponible sur le [site Internet du ministère des Finances de l'Ontario](#). retour